

**CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'APPEL A CANDIDATURES  
POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES EXPERTS  
AGREES DE L'ARCEP BENIN**

**I. DESCRIPTION DES POLES D'EXPERTISES**

Les candidatures pour la sélection des experts concernent les pôles d'expertises ci-après :

**1. Expertises juridiques**

Les expertises juridiques sont relatives à :

➤ ***Droit applicable aux communications électroniques :***

- Maîtrise des dispositions juridiques applicables aux régimes des activités de communications électroniques ;
- Maîtrises des politiques publiques et de la réglementation applicable au service universel, à la protection des consommateurs, à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, etc.
- Maîtrise des instruments juridiques nationaux et internationaux applicables aux communications électroniques ;
- Bonne connaissance du droit comparé entre les écosystèmes juridiques régionaux (Union européenne, CEDEAO, CEEAC, EAC, UEMOA, CEMAC, UMA, SADC).

➤ ***Gestion des contrats relatifs aux communications électroniques :***

- Maîtrise des règles applicables aux accords relatifs à l'accès et à l'interconnexion : termes et conditions, peering, transit, etc.
- Maîtrise des règles applicables aux accords d'itinérance nationale et internationale ;
- Bonne connaissance des clauses contractuelles applicables à la fourniture de services, à la location de fibre noire, au partage d'infrastructures ;
- Maîtrise des contrats d'externalisation de réseaux ;

➤ ***Droit de la concurrence***

- Maîtrise des sources du droit de la concurrence, de règles juridiques applicables à la concurrence dans le domaine des communications électroniques ;
- Maîtrise des obligations applicables à la gestion de la dominance sur les marchés de communications électroniques

- Maîtrise des règles applicables aux procédures de répression des pratiques anticoncurrentielles ;

## 2. Expertises techniques

Les expertises techniques sont relatives à :

### ➤ *Gestion des ressources rares*

- Maîtrise des règles et procédures de gestion des ressources en numérotation et adressage ;
- Maîtrise des règles et procédures de gestion des ressources en fréquences (planification, assignation, réaménagement, coordination, contrôle etc) ;
- Maîtrise des règles et procédures d'analyse et approches méthodologiques d'études sur la compatibilité électromagnétique et les rayonnements non ionisants ;
- Maîtrises des technologies relatives aux satellites géostationnaires et non géostationnaires.

### ➤ *Normalisation des communications électroniques*

- Maîtrise des normes techniques télécoms ;
- Maîtrise des protocoles liés aux communications électroniques et aux radiocommunications ;
- Maîtrise des normes applicables aux réseaux et aux équipements ;
- Maîtrise des exigences de maintenance des outils de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques.

### ➤ *Réseaux et Services d'Internet des Objets (IoT)*

- Maîtrise des applications M2M et de l'Internet des Objets et de leurs évolutions ;
- Maîtrise des technologies de connectivité longue portée (LPWAN, LTE-M, NB-IoT, 5G) ;
- Maîtrise des protocoles de l'Internet des Objets ;
- Maîtrise des applications de géolocalisation dans l'IoT ;
- Maîtrise des normes et mécanismes de sécurité des objets connectés ;
- Maîtrise des concepts et architectures de plates-formes d'hébergement de services pour l'IoT ;
- Maîtrise des outils logiciels pour la publication et la consommation de données issues de l'IoT.

### ➤ *Gestion du Big Data*

- Maîtrise des enjeux stratégiques et des défis technologiques de la BIG DATA ;
- Maîtrise des problématiques de traitement des flux de donnée ;
- Maîtrise des processeurs de flux de données ;

- Maîtrise des aspects juridiques, RGPD et données personnelles ; enjeux et obligations relatives au BIG DATA
- ***Métrologie des réseaux de communications électroniques***
  - Maîtrise des règles et procédures d'étalonnage ;
  - Maîtrise des méthodologies, d'applicatifs et de métriques applicables aux réseaux de communications électroniques.
- ***Gestion des réseaux mobiles***
  - Maîtrise des technologies et interfaces des réseaux mobiles ;
  - Maîtrise de l'ingénierie des réseaux mobiles ;
  - Maîtrise des règles d'administration des réseaux mobiles
- **Intelligence artificielle et Blockchain**
  - Maîtrise des concepts de la Blockchain et de l'intelligence artificielle ;
  - Maîtrise des applications métiers de la Blockchain et de l'intelligence artificielle ;
  - Maîtrise des différentes technologies de Smart Contract.
- ***Infrastructures filaires de communications électroniques***
  - Maîtrise de l'architecture des infrastructures de communications électroniques tels que les backbones nationales et internationales ;
  - Maîtrise des modalités de déploiement des infrastructures
  - Maîtrise des systèmes de câblage, d'installation des voies d'accès ;
  - Maîtrise des méthodologies d'étude de mise en place d'infrastructures des réseaux en Fibres Optiques
  - Maîtrise des mécanismes et procédures d'audit des réseaux d'accès fibres optiques
  - Maîtrise des modalités d'installation, d'optimisation et l'extension des réseaux en fibres optiques
- ***Sécurité des réseaux mobiles***
  - Maîtrise des principes et normes de sécurité des réseaux ;
  - Maîtrise des risques de sécurité ;
  - Maîtrise des mécanismes de sécurité ;
  - Maîtrise des systèmes de détection des cas de fraude By-Pass et de Refiling ;
  - Maîtrise des systèmes de géolocalisation des sites de fraudes By-Pass ;

- Maîtrise des systèmes de détection automatique des terminaux mobiles en utilisation, de suivi de l'évolution du parc de ces terminaux et de contrôle de la vente de terminaux non homologués.
- ***Gestion des systèmes d'informations, des applications numériques et de solutions informatiques***
  - Maîtrise des systèmes d'informations ;
  - Maîtrise des modalités de fonctionnement des applications numériques.
- ***Système de tarification des services de communications électroniques***
  - Bonne capacité d'analyse des CDRs (tout format) ;
  - Maîtrise des conditions d'optimisation des choix de tarifs ;
  - Capacité d'analyse des marchés de trafic (voix, sms, data, etc) ;
  - Maîtrise des systèmes de tarification des services de communications électroniques ;
  - Maîtrise des procédures d'audit des systèmes de tarification.

### **3. Expertises économiques**

Les expertises économiques sont relatives à :

- ***Management de régulation des communications électroniques***
  - Maîtrise des politiques publiques de régulation des communications électroniques ;
  - Maîtrise des facteurs de gouvernance économique.
- ***Analyse financière et modèles d'affaires en communications électroniques***
  - Maîtrise des stratégies financières ;
  - Capacité de détection et d'analyse des risques financiers ;
  - Capacité d'évaluation des flux financiers.
- ***Assurance revenus dans le domaine des communications électroniques***
  - Capacité d'analyse des données relatives aux revenus générés par les transactions de vente de services de communications électroniques ;
  - Capacité d'analyse des données de décompte de SMS ;
  - Capacité d'analyse des données d'appels (Roaming, off-net, on-net) ;
  - Capacité d'analyse des données d'appels internationaux ;
  - Maîtrise des mécanismes de fonctionnement des chambres de Compensation des services de communications électroniques
  - Maîtrise des mesures de volumétrie et de la répartition des flux de trafic.

➤ ***Modélisation des réseaux de communications électroniques***

- Maîtrise de la structure des modèles d'équilibre général en économie ouverte ;
- Maîtrise de la structure des modèles dynamiques ;
- Maîtrise des politiques économiques ;
- Maîtrise des écosystèmes socioéconomiques ;
- Maîtrise des facteurs, outils et modèles d'analyse socioéconomique ;
- Capacité d'analyse de la croissance socioéconomique.

➤ ***Analyse concurrentielle des marchés***

- Maîtrise de l'analyse économique du fonctionnement des marchés ;
- Capacités d'analyse économique des ententes (horizontales et verticales) ;
- Capacité d'analyse économique des abus de position dominante ;
- Capacité d'analyse économique des concentrations d'entreprises ;

#### **4. Expertises postales**

Les expertises postales sont relatives à :

➤ ***Régulation et politiques applicables au secteur postal***

- Maîtrise des réformes et de la régulation postale ;
- Maîtrise des indicateurs de services postaux ;
- Bonne connaissance des indicateurs d'analyse des marchés postaux ;
- Maîtrise des instruments juridiques et stratégiques nationaux et internationaux applicables aux activités postales.

➤ ***Exploitation des activités postales***

- Bonne connaissance des technologies et des opérations postales ;
- Bonne connaissance des produits postaux ;
- Maîtrise des systèmes d'adressage et de codes postaux ;
- Maîtrise des règles applicables au e-commerce ;
- Maîtrise de la comptabilité postale internationale ;

➤ ***Développement de nouveaux services postaux***

- Maîtrise des nouveaux services postaux numériques ;
- Maîtrise des conditions d'exploitation des services financiers postaux.

## II. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces ci-après :

- une lettre de candidature datée et signée ;
- une copie légalisée de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ou équivalent pour les candidats étrangers ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les preuves des qualifications et expériences pertinentes par rapport au pôle d'expertise choisi.

## III. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures rédigés en langue française sont envoyés en version électronique à l'adresse électronique : [contacts@arcep.bj](mailto:contacts@arcep.bj) au plus tard le **25 septembre 2020 à 12 heures précises (GMT+1)** et porter la mention suivante :

« **CANDIDATURES EXPERTS ARCEP BENIN 2020** »

## IV. EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Pour chaque pôle d'expertise, l'ARCEP BENIN choisira librement après évaluation, les experts qui répondent au mieux aux critères ci-après :

Ordre	Critères
<b>A</b>	<b>Références théoriques de l'expert</b>
	Avoir au minimum un Bac + 5 dans le domaine (juridique, technique, économique et postal)
<b>B</b>	<b>Références pratiques de l'expert</b>
	Disposer d'une expérience minimale de cinq (05) ans dans le domaine choisi <b>NB :</b> L'expérience spécifique s'entend soit la participation à une étude, mission, recherche, publications scientifiques, l'enseignement, l'exercice d'une profession soit le cumul de ces différentes expériences dans le domaine d'expertise objet de la candidature.
<b>C</b>	<b>Complétude du dossier de candidature</b>
	Lettre de candidature signée et datée
	Identifiant fiscal unique (IFU) ou équivalent pour les candidats étrangers
	Curriculum vitae détaillé, daté et signé
	Pièces justificatives des qualifications et expériences mentionnées

A l'issue de l'étude des dossiers de candidatures, une liste d'experts agréés par l'ARCEP BENIN sera établie par pôle d'expertise.